



CAMEROON



ASSEMBLEE GENERALE

61ème SESSION

PREMIERE COMMISSION

DEBAT GENERAL

**DECLARATION DE S.E.M. MARTIN BELINGA EBOUTOU,
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DU CAMEROUN
AUPRES DES NATIONS UNIES**

New York, le 06 Octobre 2006

MISSION PERMANENTE DU CAMEROUN
AUPRES DES NATIONS UNIES

PERMANENT MISSION OF CAMEROON
TO THE UNITED NATIONS

22 EAST 73rd STREET, NEW YORK, N.Y. 10021
(212) 794-2395 FAX: (212) 249-0533

Madame la Présidente,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous féliciter pour votre brillante élection à la présidence de notre Commission. Le Cameroun tient à vous assurer du soutien de sa délégation dans l'accomplissement de votre haute mission. Nous ne doutons pas que sous votre direction compétente et avisée, nos travaux ne soient couronnés de succès.

Madame la Présidente,

Une fois de plus, mon pays voudrait exprimer sa préoccupation au sujet du manque de progrès significatifs dans le processus multilatéral de désarmement et de non prolifération. La Conférence du Désarmement a connu certes quelques avancées en 2006, en organisant des débats de procédure sur tous les points de son ordre du jour. Il est toutefois urgent qu'elle entame enfin ses travaux de fond en 2007.

Le Cameroun ne cessera de militer en faveur de l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires. L'existence des armes nucléaires constitue en effet, en elle-même, une menace grave à la paix et à la sécurité internationale, compte tenu surtout des tentatives menées par les groupes terroristes pour acquérir des armes de destruction massive. L'élimination complète de tous les arsenaux nucléaires est donc de l'avis de mon pays, la seule garantie dans le domaine des armes nucléaires. Désarmement nucléaire et non prolifération doivent impérativement être menés de front. De même est-il urgent de mettre pleinement en œuvre la résolution 1540 du Conseil de sécurité afin d'éviter que des armes de destruction massive ne tombent entre les mains de groupes terroristes.

Il est donc nécessaire que la communauté internationale redouble d'efforts en faveur de la non-prolifération et du désarmement nucléaires en œuvrant notamment en vue de l'universalisation du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), de l'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction

complète des essais nucléaires, et de la conclusion d'un instrument sur l'interdiction de la production de matières fissiles à des fins militaires.

S'agissant des questions du nucléaire iranien et de la péninsule coréenne, mon pays reste convaincu de la nécessité de les résoudre par la voie diplomatique. Nous appelons donc

les parties concernées à s'engager dans des négociations constructives à cet égard, préservant le droit inaliénable pour tous les pays, de développer l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Les armes chimiques, bactériologiques ou à toxines représentent un sujet de grave préoccupation pour mon pays. Nous appelons tous les Etats ne l'ayant pas encore fait à adhérer aux instruments juridiques interdisant ces armes afin qu'ils deviennent universels. S'agissant en particulier des armes chimiques, ma délégation, tout en se réjouissant des progrès réalisés depuis l'entrée en vigueur de la Convention y afférente, souligne le danger permanent que constituent les stocks d'armes chimiques pour l'environnement et les populations. Nous appelons donc les pays détenteurs de telles armes à procéder dans les meilleurs délais à la destruction de leurs stocks.

Le Cameroun exprime sa profonde déception au sujet de l'échec de la Conférence d'examen sur la mise en œuvre du Programme d'action des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects qui s'est tenue à New York du 26 Juin au 06 Juillet 2006. Mon pays réaffirme néanmoins avec force son engagement dans la mise en œuvre du Programme d'action et se félicite de ce que celui-ci continue à bénéficier d'un large soutien au sein de la communauté internationale, ainsi que cela s'est vérifié au cours de la Conférence susmentionnée.

Madame la Présidente,

La crise du Darfour est pour mon pays un sujet de grave préoccupation. Le Cameroun invite instamment les parties concernées à régler par la voie du dialogue les modalités du déploiement d'une opération de maintien de la paix au Darfour et en appelle à un appui substantiel à la Mission de l'Union africaine qui est confrontée à d'énormes difficultés financières, logistiques et en effectifs.

Au cours de la 24^{ème} réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale qui s'est tenue à Kigali, au Rwanda du 25 au 29 Septembre 2006, les menaces que la dégradation continue de la situation au Darfour fait peser sur la sécurité et la stabilité des pays de l'Afrique centrale, ont été abordées. Les Ministres ont décidé à cet égard de l'organisation en 2007, d'une Conférence sous-régionale sur les réponses à apporter aux problèmes de sécurité transfrontalière permettrait de mobiliser la communauté internationale sur la base de projets concrets de sécurisation des frontières.

Mon pays réitère son plein soutien aux activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale. Ce dernier a en effet joué, depuis sa création, un rôle majeur dans le renforcement de la confiance et la promotion du désarmement en Afrique centrale, de même que dans la recherche de solutions concrètes aux nombreux problèmes de paix et de sécurité auxquels sont confrontés les pays de la région. L'adoption chaque année en Première commission par consensus de la résolution relative aux activités du Comité porte témoignage du soutien dont il bénéficie de la part de tous les pays membres. Ma délégation remercie le Secrétaire général des Nations Unies et le Département des affaires de désarmement qui assure le secrétariat du Comité pour l'appui qu'ils lui ont apporté jusqu'alors et les encourage à continuer. Nous lançons un appel pressant à tous les pays membres pour qu'ils contribuent au fonds d'affectation spéciale destiné à financer les activités extrabudgétaires du Comité. Celui-ci a en effet besoin pour s'acquitter pleinement de ses importantes missions, d'un appui continu, sous forme notamment de contributions volontaires.

Ma délégation lance un appel similaire en faveur du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique qui est confronté actuellement à des difficultés financières aiguës, notamment pour la mise en œuvre de ses activités opérationnelles. Il est fondamental que le Centre puisse mener à bien les importantes missions qui sont les siennes et apporte des réponses appropriées aux besoins de l'Afrique en matière de paix et de désarmement.

Je vous remercie.